



GEMENG
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 28 décembre 2020

PUBLICATION

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 18 décembre 2020 le conseil communal a approuvé une autorisation de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE (section RA de Rodenbourg, n° cadastral 94/1340).

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 29 décembre 2020 au 12 janvier 2021 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is the Mayor's, and the one on the right is the Secretary's. Below the signatures is the official seal of the Administration Communale de Junglinster, which features a coat of arms with a crown and a lion, surrounded by the text 'Administration Communale de Junglinster' and two stars.